

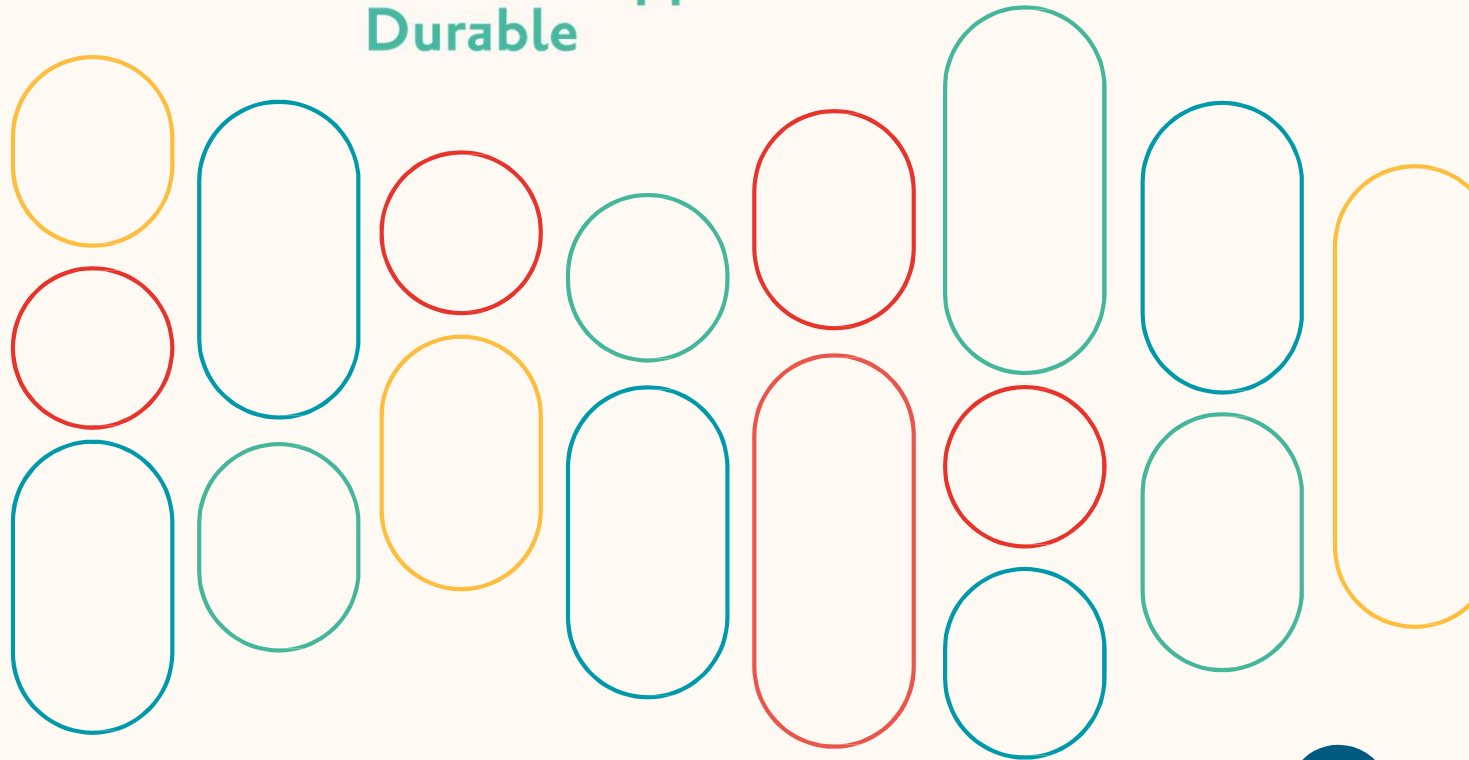


Conseil  
de Développement  
Durable

# PRESENTATION DU CDD

Septembre 2023

[jeparticipe.metropole-rouen-normandie.fr/  
conseil-de-developpement-durable-de-la-metropole](https://jeparticipe.metropole-rouen-normandie.fr/conseil-de-developpement-durable-de-la-metropole)



métropole  
ROUEN-NORMANDIE



# Présentation

Valeur ajoutée:  
l'expertise citoyenne

Le CDD a été créé en application de l'article L. 5211-11-2 du Code général des collectivités territoriales (CGCT)

## Les missions du conseil de développement inscrites dans la loi:


- Contribuer à l'élaboration, à la révision, au suivi et à l'évaluation du projet de territoire
- Contribuer à la conception et l'évaluation des politiques locales de promotion du développement durable
- Émettre un avis sur les documents de prospective et de planification

## Les missions données au CDD par le conseil métropolitain:

- Contribuer à la réflexion des élus métropolitains sur les projets concernant le territoire;
- Relayer auprès des élus de la Métropole les points de vue de la société civile sur les grands thèmes qui fondent le développement durable et l'attractivité du territoire;
- Être un relais auprès de la population des politiques menées par la Métropole;
- Établir un rapport d'activités qui devra être débattu par les élus du conseil métropolitain.

Instance de **concertation** et de **consultation avec la société civile** qui a pour vocation de favoriser la rencontre, le dialogue et le débat entre les différentes composantes de la société civile locale, dans le but d'éclairer la décision publique, avec les points de vue, les idées, les propositions et l'expérience d'une diversité d'acteurs.

Collectif d'acteurs engagés représentant les forces vives du territoire souhaitant participer à la **définition**, au **suivi** et à l'**évaluation des politiques métropolitaines**



# 144 membres Composition

## Personnes morales

issues des mondes économique, sociétal et vie collective, publics / parapublics - représentées par un binôme paritaire.

12 acteurs institutionnels, organismes publics et assimilés

ARML Missions Locales Normandie • ATMO Normandie • CAF • CRIJ • NEOMA Business school • PNR Boucles de la Seine Normande • Rouen Métropole Habitat • Rouen Normandie Aménagement • Rouen Normandie Tourisme • SNCF • UniLaSalle • Université de Rouen

28 acteurs associatifs, initiatives citoyennes, collectifs

Alternatiba Rouen • Association héberge de seine pour l'habitat participatif • Bouillons Terre d'Avenir • CLCV • Club Inné • Collectif SOS Gares • CPTC/FNAUT/Rue de l'Avenir • Effet De Serre Toi-Même • FEDER Fédération des étudiants rouennais • Fédération Française du Paysage Normandie • FNE Normandie • Grand Elbeuf à vélo - Gueule d'Atmosphère • La Luciline s'active • Les Copeaux Numériques • Les volants de la Mivoie • MIX - Laboratoire des Mobilités Innovantes • Normandie en Seine • PAM Pour Un Avenir Meilleur • Réseau AMAP • Rouen Normandie 2028 • Rouen Respire • Sabine • SVP Bouger plateforme de mobilité solidaire Rouen Métropole • Theleme • Transports Gratuits /Collectif de l'Agglo Rouennaise • U.F.C. Que Choisir de Rouen • YAKAFOKON Normandie • Zéro déchet

27 acteurs économiques, organisations socio-professionnelles et syndicales

Artemys • C&D Evènementiel • C.F.E./C.G.C. UD76 • C.F.T.C UD76 • C.G.T. UD76 • Chambre d'agriculture • CCI • CMA76 • Citizens • Cinergie Citoyens Normands de l'Energie • CG PME Normandie • Conseil Régional de l'Ordre des Architectes de Normandie • Education et Formation • ELAN Normandie • Fédération des Entreprises d'insertion Normandie • FNTR Normandie • Kaufman & Broad • La Poste • Le Producteur Local • RESISTES • SOCOTEC • TCAR Transdev Rouen • Triadis Service • UNAM Normandie • UNICEM Normandie • UNAPL Normandie • VE2A Villes et Architectures en Ateliers • VEOLIA

## Personnalités qualifiées

(personne reconnue pour ses compétences, son expertise d'usage ou de vécu ou anciens membres du comité citoyen mobilité).

BLANCHARD Myriam  
BOLLOTTE Lucien  
BRESCIANI Clément  
CHAMPEAUX Bernard  
CHESNEAU Isabelle  
GAILLARD Stéphane  
GRAVET Sylvie  
HARRISS Jordana  
MODARD Bastien  
SAINTJUST Morgan  
VALETY Philippe

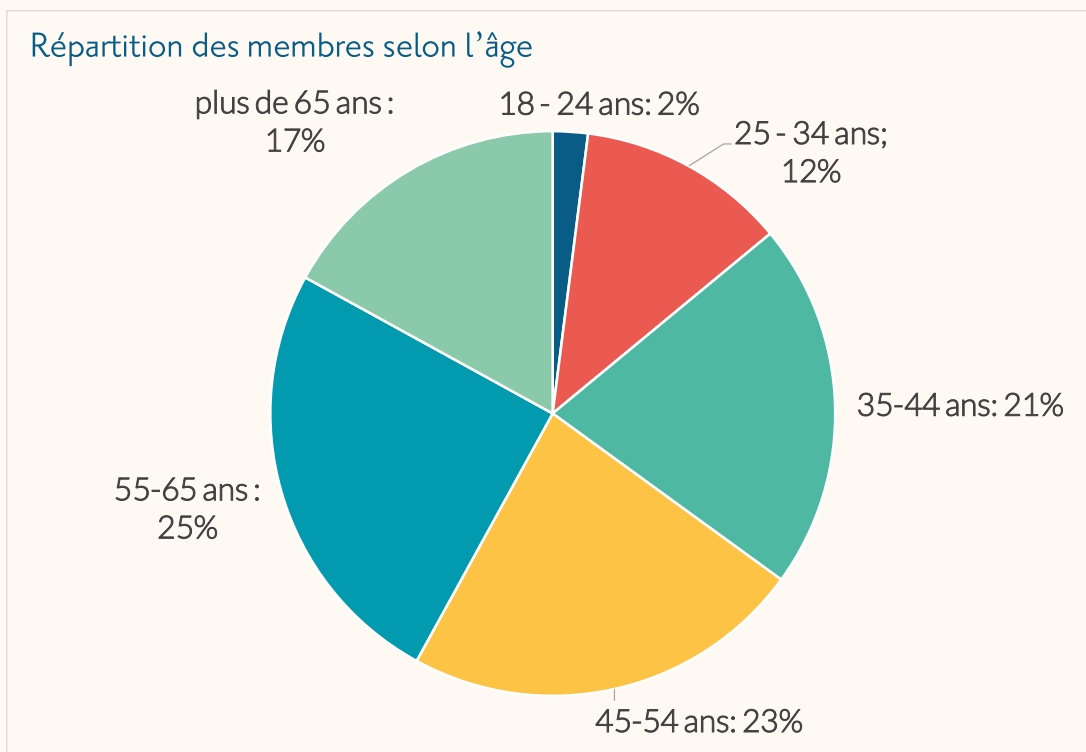
**74 structures  
adhérentes**

La liste des membres est susceptible d'ajustements et peut être modifiée.

# Composition du CDD

PARITE

78 Femmes – 80 Hommes



24 communes sur 71 sont représentées (1/3 de Rouen)

## Intégration des membres du comité citoyen au CPM

L'article 141 de la loi la loi Climat et Résilience exige que les comités de partenaires mobilité mobilisent des habitants tirés au sort (en plus des entreprises, associations et autres acteurs du territoire).

Dans le cadre de l'élaboration de son PDM la Métropole a mis en place en juin 2021 un comité citoyen qui a élaboré un rapport de contribution à la politique métropolitaine de mobilité pour les dix ans et à venir. Parmi ses préconisations, ce comité a demandé à continuer à être associé tant à l'élaboration du PDM qu'à sa mise en œuvre.

Pour se conformer à la loi, et en réponse à la sollicitation de la Métropole, 4 membres (2 binômes femme/homme) du comité citoyen mobilité ont été intégrés au CPM, par suite du vote de l'assemblée plénière de juin 2022. Ils seront tirés au sort à la suite d'un appel à candidature auprès de l'ensemble des membres du comité citoyen.



# Modalités de fonctionnement

La gouvernance et les modalités de fonctionnement du CDD ont été définis par ses membres et ont été formalisées dans un [règlement intérieur](#).

## Le directoire collégial

La gouvernance est constituée d'un directoire collégial paritaire dont le nombre maximum de membres a été fixé à 12 personnes.

Il est composé des 3 coordonnateurs des comités thématiques complétés par le choix de membres du CDD représentant les catégories d'acteurs et désignés par tirage au sort sur la base du volontariat.

Chaque personne morale du CDD ne pouvant prétendre qu'à 1 siège. Cela permet de :

- Représenter collégalement mais organiser efficacement la coordination du CDD et de ses comités
- Respecter l'égalité de représentation des 3 catégories d'acteurs ;
- Respecter la parité.

Le directoire collégial **coordonne la vie du Conseil et définit les feuilles de route et calendriers des comités.**

Le directoire collégial est ainsi composé de :

## LES MEMBRES DU DIRECTOIRE EN NOVEMBRE 2021

### Acteurs institutionnels, organismes publics et assimilés



Josette CHEVAL



Annie JEANNE



Lucien BOLLOTTE

1 seule candidature masculine pour cette catégorie d'acteurs

### Acteurs associatifs, initiatives citoyennes, collectifs



Danielle COLOMBEL



Réjane TANGUY



Pierre-Emmanuel BRUNET



Flavien MOUSSET

### Acteurs économiques, organisations socio-professionnelles et syndicales



Gwenaëlle MEBARKI



Sophie COURTOIS



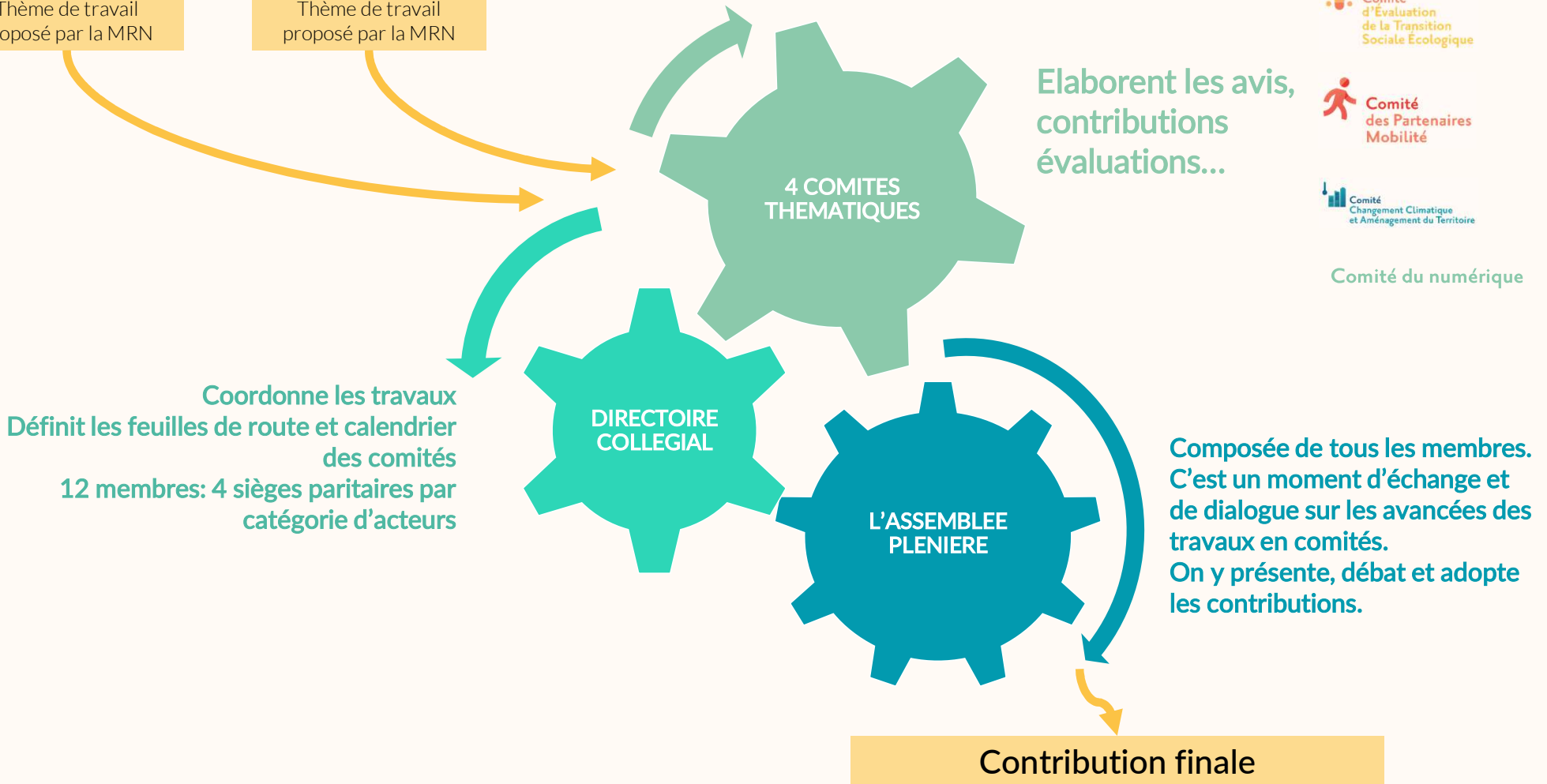
Gaetan DUBOIS

# Les instances du CDD et leur fonctionnement



**SAISINE**  
Thème de travail  
proposé par la MRN

**AUTO -SAISINE**  
Thème de travail  
proposé par la MRN



# Les moyens mis à disposition



## Une chargée d'animation et de coordination à temps complet

Claire MONTAY  
[claire.montay@metropole-rouen-normandie.fr](mailto:claire.montay@metropole-rouen-normandie.fr)  
[cdd@metropole-rouen-normandie.fr](mailto:cdd@metropole-rouen-normandie.fr)  
06,62,10,82,28



## Une plateforme permettant l'accès sécurisé aux documents de travail: la CDDthèque

<https://jeparticipe.metropole-rouen-normandie.fr/user/login>

Modalités de connexion:

metropole  
ROUEN-NORMANDIE

### Se connecter

1. Tapez ici votre prénom et votre nom

Nom d'utilisateur\*

Saisissez votre nom d'utilisateur pour participer.

Mot de passe\*

Saisissez le mot de passe correspondant à votre nom d'utilisateur.

Se connecter

Créer un nouveau compte

3. Vous avez perdu votre mot de passe ?

## Adhésion à la Coordination nationale des Conseils de développement (CNCD)

La Coordination nationale des Conseils de développement (CNCD) est un espace d'échange de pratiques, de débat et de réflexion pour les bénévoles des conseils de développement et leur équipe d'appui.

Elle œuvre depuis sa création pour le développement d'une citoyenneté active et agit pour faire progresser la démocratie participative dans tous les territoires.

Elle a notamment pour mission de:

- Faciliter le partage d'expérience entre membres et équipes d'appui des conseils de développement
- Mettre à disposition des ressources, méthodologies, données
- Accompagner la montée en compétences
- Donner de la visibilité aux conseils de développement
- Assurer la valorisation, la mutualisation et la capitalisation de leurs travaux
- Exprimer des avis et être force de proposition pour alimenter les réflexions nationales



# Des outils de communication

## Un trombinoscope



## Une page pour le CDD sur le site Internet Jeparctipice

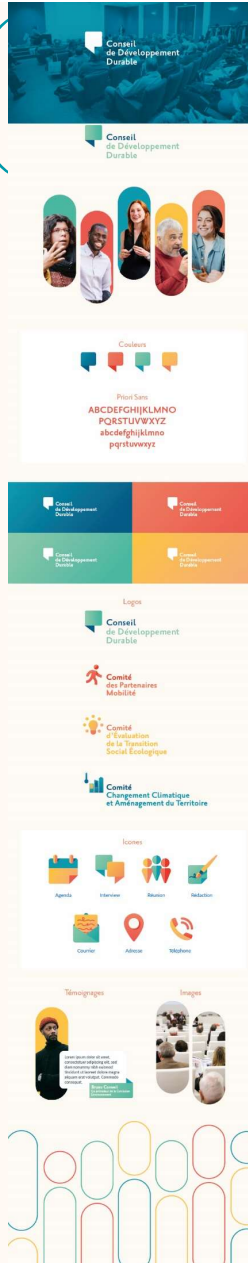
Cette page permet de présenter le CDD, mais également de diffuser son actualité, ses travaux et son agenda

<https://jeparticipe.metropole-rouen-normandie.fr/conseil-de-developpement-durable-de-la-metropole>

## Une newsletter mensuelle



## Une charte graphique dédiée







## Comité Changement Climatique et Aménagement du Territoire

Ce comité a à sa charge l'élaboration et le suivi des documents de prospective et planification qui permettent de décliner le projet de territoire. Ce qui implique la contribution à la révision du SCoT valant PCAET (Schéma de cohérence territoriale) > 2023 – 2025

Il a également à sa charge le suivi des grandes opérations d'urbanisme telles que le Quartier Rouen Flaubert, La nouvelle ligne T5, le Quartier Saint-Sever/Nouvelle Gare, ...

Le binôme de coordinateurs de ce comité est composé de :

Annie JEANNE - CAF



Pierre-Emmanuel BRUNET –  
Rouen Respire



75 membres inscrits au CCCAT  
1 réunion toutes les 6 semaines le jeudi

### travaux du comité

De mai 2022 à mars 2023 : Cycle de travail pour **contribuer au projet de quartier Rouen Flaubert**  
Depuis mai 2023: Cycle de travail pour **accompagner la Métropole dans l'élaboration du SCOT AEC**

### Zoom sur la contribution au projet de quartier Flaubert

Pendant 6 séances de mai 2022 à mars 2023, le CCCAT s'est interrogé sur la manière dont il pouvait contribuer de manière singulière et utile au projet du nouveau quartier Flaubert à Rouen et le prisme choisi pour cette contribution est : « le bien être des habitants et des usagers ».

Dans cette contribution, le CCCAT salue les nombreux points forts de ce projet et fait des propositions pour :

- **Faire évoluer le cahier des charges des futurs lots** pour garantir la qualité de vie et permettre une vraie transition écologique : des logements qui privilégient le bien-être, des îlots ouverts qui favorisent le lien social, des équipements collectifs mutualisés, des immeubles qui permettent la mise en place des énergies citoyennes, des réseaux de chaleur efficaces, la gestion optimale des eaux pluviales et grises et la gestion intelligente des déchets.
- **Des espaces publics créateurs de lien social** : la végétation, l'eau créateurs, la mobilité (réinterroger la place de la voiture), porter une attention essentielle à des usagers trop souvent oubliés (personnes âgées, enfants, femmes, animaux domestiques et animaux de compagnie) et des espaces partagés pour favoriser la vie associative.

**Le comité a bâti sa propre méthode et grille d'analyse** au regard des sujets qui lui semblaient prépondérants. Cette démarche méthodologique mise en place par les membres, basée sur la méthode ISadOrA, a permis de prendre en compte l'ensemble des questionnements et des préoccupations des membres de manière structurée.

Au-delà, de générer des propositions qui placent le bien-être des habitants au cœur de l'analyse, la méthode permet de construire une lecture complète et qualitative d'un projet. Elle interroge la philosophie du projet et ne positionne pas le CCCAT et le CDD en tant qu'expertise technique, mais plutôt comme une garantie de la prise en compte des intérêts humains et du monde du vivant dans la conception des projets d'aménagement du territoire. Elle sera mobilisée à nouveau pour les futures contributions du CCCAT.

L'intégralité de la contribution est [consultable en ligne](#)



## Comité d'Évaluation de la Transition Sociale Écologique

43 membres inscrits au CETSE

1 réunion par mois le lundi

Dans le cadre de la dynamique territoriale engagée grâce à la COP21 locale, la Métropole s'est dotée fin 2019 d'un Conseil d'Évaluation de la Transition Ecologique (CETE) mobilisant des acteurs de la société civile, et avec pour mission de contribuer à évaluer l'efficacité des politiques métropolitaines en matière de transition écologique. Un premier Conseil d'Evaluation a ainsi travaillé entre 2019 et 2021. Ses travaux ont porté sur les méthodes d'évaluation et sur une évaluation « ex-ante » autour de trois thématiques : Mobilité, Résilience, Utilité sociétale

En 2021, à l'occasion de la mise en place du nouveau Conseil de Développement Durable (CDD), ce conseil a été renouvelé, sous la forme d'un nouveau Conseil d'Évaluation de la Transition Social-Ecologique (CETSE), et intégré au Conseil de Développement Durable (CDD). Le CDD, est une instance de consultation avec la société civile au service de la dynamique du territoire et de la démocratie participative. Il est à présent composé de 38 membres issus du CDD, dont sept étaient déjà membres du précédent conseil.

Le binôme de coordinateurs de ce comité est composé de :

Réjane TANGUY - Zéro déchet Rouen



Lucien BOLLOTTE - SEMRI Métropole Rouen  
(ancien membre du CETE)



### Travaux du comité

De mai 2022 à septembre 2023: **Travail critique sur l'évaluation du PCAET à mi-parcours** – en cours de finalisation



## Comité des Partenaires Mobilité

**Le comité des partenaires mobilité (CPM)** : la loi d'Orientation des Mobilités (LOM) exige la création d'un comité des partenaires de la mobilité (article 15) et les élus ont souhaité intégrer ce comité au CDD. Leur première mission sera de **contribuer à l'élaboration du PDM** (période 2021-2023). Ainsi que l'étude de :

- toute évolution substantielle de l'offre de mobilité, de la politique tarifaire
- la qualité de service et l'information à destination des usager-es
- toute instauration ou évolution du taux de versement mobilité destiné au financement des services de mobilité de la Métropole

Le binôme de coordinateurs de ce comité est composé de :

Emanuèle BERNAL – CFE CGC

Gaétan DUBOIS – CFE CGC



66 membres inscrits au CPM

1 réunion par mois le jeudi

### Travaux du comité

De décembre 2021 à juin 2022 : Contribution au PDM

Depuis septembre 2022: Suivi de la mise en œuvre du PDM et approfondissement des thématiques mises en avant dans la contribution au PDM

Depuis septembre 2023: Cycle de travail sur la tarification solidaire dans les Transports en commun,

### Zoom sur la contribution au PDM

Le CPM a été saisi pour apporter sa contribution à l'élaboration du Plan de mobilité de la Métropole (PDM). Après une séance dédiée à la présentation du PDM et de ses enjeux et un atelier de travail spécifique, les membres du CPM ont décidé de bâtir leur contribution autour de 2 axes :

La mobilité inclusive et solidaire

- La gratuité des TC vs. la tarification solidaire
- Le développement d'une offre multimodale de transports
- L'accompagnement à la mobilité

Le stationnement comme outil pour diminuer la part modale de la voiture en centre-ville:

- Déporter le stationnement en développant les P+R
- Agir sur le stationnement en zones privées
- Agir sur le stationnement en surface sur l'espace public

L'intégralité de la contribution est [consultable en ligne](#)



## Comité du numérique

Le numérique est présent dans tous les aspects de notre vie.

Le développement fulgurant des technologies offre des applications qui simplifient la vie et permet un accès à une base de connaissance exponentielle. Ce développement a par ailleurs permis à des entreprises de prendre une place prépondérante dans nos modes de vie et a modifié nos usages et nos attentes.

Le numérique a également transformé le territoire et a parfois donné l'impression que les technologies étaient une réponse aux problématiques contemporaines des villes.

Cependant, il est **plus que jamais nécessaire d'établir un cadre de confiance dans le développement du numérique**, ainsi la Métropole souhaite associer le CDD à sa réflexion pour construire un numérique qui se doit d'être plus sobre, plus inclusif, plus éthique, plus responsable afin de proposer un projet de transformation numérique du territoire résolument humaniste.

Le comité a été créé en juin 2023 et va accompagner pendant 1 an la Métropole dans la **définition de sa feuille de route numérique responsable autour de 5 thèmes**:

- Comment prendre en compte et réduire la **fracture numérique** en accompagnant les usagers sur le volet matériel et sur le volet usage ?
- Comment développer le libre arbitre et le **sens critique des citoyens** vis-à-vis du numérique ?
- Comment accompagner les **nouveaux usages** et l'évolution des comportements vis-à-vis du numérique dans le monde du travail : gérer l'après COVID, l'équilibre télétravail et le tout ou trop numérique ?
- Comment rendre le secteur du numérique **plus sobre** en équipement ?
- Comment utiliser le numérique à bon escient avec la **data partagée** ?

13 membres inscrits au CdN

1 réunion par trimestre le mardi

